



**Grand-Duché de Luxembourg**  
**Ministère d'Etat**

**Bulletin**  
**de**  
**documentation**

**Service Information et Presse**  
**Luxembourg - 10, boulevard Roosevelt**

2/1978

**Discours prononcé par Monsieur Gaston Thorn,  
Président du Gouvernement, Ministre de l'Economie Nationale  
et des Classes Moyennes,  
à l'occasion de l'inauguration de la 32<sup>e</sup> Foire Internationale de  
Luxembourg, le 20 mai 1978**

Altesses Royales,

Comme chaque année à la même époque, Vous avez daigné rehausser de Votre Auguste Présence l'ouverture officielle de la Foire Internationale de Luxembourg.

Nous Vous sommes profondément reconnaissants de cet intérêt qui ne s'est jamais démenti à l'égard de notre plus grande manifestation commerciale et qui se manifeste à l'égard de tout ce qui touche à nos activités économiques, et donc au bien-être du pays.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Mon propos de ce jour n'est ni de refaire un exposé budgétaire-conjoncturel ni de réitérer une déclaration sur l'état de la Nation.

Compte tenu de l'environnement international qui façonne largement notre propre situation, avec ses contraintes et ses incertitudes, je ne puis cependant ne pas relever les lignes de fond de notre évolution économique puisque c'est ce qu'on attend de moi aujourd'hui et ce à quoi on m'a convié.

### **L'évolution économique récente**

Après l'éclaircie timide du climat conjoncturel en 1976, l'activité s'est de nouveau orientée à la baisse au cours de l'année dernière. C'est là la tendance dominante de l'évolution économique récente dans notre pays.

Dans le secteur industriel on aura noté — en-dehors du recul de la sidérurgie — une généralisation des tendances dépressives dans les autres industries manufacturières, entraînant l'arrêt de l'embauche, voire une nouvelle dégradation du marché de l'emploi.

Alors que l'activité dans les services financiers demeurerait en expansion, d'autres branches tertiaires et ce notamment dans le commerce, ont connu un certain tassement. Finalement, l'activité dans la cons-

truction s'est stabilisée, mais ce à un bas niveau comme nous l'avions laissé prévoir dès l'année dernière.

En ce début de 1978, l'activité industrielle prise dans son ensemble s'est légèrement renforcée au cours du premier trimestre de l'année, puisqu'elle a augmenté de quelque 6,3% en volume. Cette amélioration est due presque exclusivement au progrès de la production sidérurgique.

Comme les perspectives dans la construction ont également eu tendance à s'améliorer, ainsi que le documente l'expansion du niveau d'activité d'environ 3% au cours du premier trimestre, les experts de la Commission Européenne ont été amenés à estimer que le produit intérieur brut luxembourgeois allait s'accroître de quelque 1,8% en volume au cours de la présente année contre 1,1% au cours de l'année 1977.

Ce redressement des tendances à court terme ne doit cependant pas faire illusion : il est clair en effet qu'une reprise de faible amplitude, nous laissant de toute façon encore largement en-deçà du niveau de production de 1974, ne saurait avoir d'effet stimulateur sur l'emploi dans une phase conjoncturelle marquée par les efforts nécessaires de rationalisation aussi bien que de restructuration. Il faut par ailleurs situer cette amélioration de la production en volume dans un cadre bien plus large, dominé par les problèmes à la fois de rentabilité et de compétitivité des entreprises. En d'autres termes, la légère amélioration du niveau d'activité en ce début de 1978 ne présage nullement un redressement fondamental et les perspectives immédiates demeurent dominées par les problèmes structurels dans plusieurs secteurs importants — problèmes dont je serai amené à vous parler maintenant en analysant successivement, bien que brièvement, après ces quelques mots sur l'évolution économique récente, l'emploi, la restructuration sidérurgique, la relance de la politique de diversification, la nécessité d'assurer notre compétitivité.

## L'emploi

Le chômage dans la Communauté Européenne s'établissait, il y a un mois, à un niveau supérieur à celui enregistré à la même époque l'année dernière. Pour l'ensemble des deux sexes, le taux de chômage est de quelque 5,7% de la population active civile, alors qu'il était de 5,3% douze mois plus tôt. On comptait l'an dernier 4,9% de chômeurs dans la population active masculine contre 5,3% maintenant; quant à la population active féminine, la part des personnes en chômage est passée en l'espace de douze mois de 5,9 à 6,5%.

Pour le Grand-Duché de Luxembourg, nous pouvons noter ces derniers mois un léger accroissement des offres d'emploi non-satisfaites, voire un léger recul des demandes d'emploi. Ces dernières, après avoir atteint près de 1400 unités en janvier 1978, sont descendues au cours du mois d'avril à quelque 1200.

Pour ce qui est des chômeurs complets indemnisés, leur nombre s'est pratiquement stabilisé au premier semestre de 1978 en-dessous de 600 unités.

La seule chose raisonnable que nous puissions entreprendre dans les circonstances actuelles est d'encourager les investissements en matière d'emploi et de relancer la politique d'industrialisation afin de susciter des investissements, qu'ils soient luxembourgeois ou étrangers.

Trop de gens cependant pensent qu'il est facile de créer de toutes pièces de nouvelles industries dans l'unique but de résorber le chômage. C'est à se demander s'ils ont jamais pensé que nos amis anglais, allemands ou français, cependant autrement puissants que nous, jouissant de relations internationales bien mieux tissées, appuyés par des moyens économiques et financiers bien plus importants, n'ont jamais réussi grâce à pareille méthode à résorber leur chômage, celui-ci étant autrement important que le nôtre.

De nouvelles usines — faut-il le dire — ne se créent pas d'un coup de baguette magique et ne se commandent pas chez un quelconque Père Noël d'une bienveillance particulière à l'égard du Luxembourg. Il s'impose donc une mise au point pour préciser que le plus difficile n'est pas, comme on semble le croire, de construire une usine, mais bien de trouver des acheteurs, c'est-à-dire de trouver un marché et surtout de produire à des prix compétitifs, ce qui soulève une foule d'autres problèmes.

Un aspect du chômage — et je pense ici à celui des jeunes — me préoccupe particulièrement dans la double optique nationale et communautaire.

Il faut évidemment se rendre compte que si le nombre total des chômeurs croît, la proportion du nombre de jeunes sans emploi non seulement suit le mouvement, mais en fait le précède, du moins en intensité.

C'est ainsi que nous constatons que le nombre des jeunes demandeurs d'emploi en-dessous de 25 ans a dépassé en pourcentage en décembre 1977 le cap des 60% par rapport au nombre total des demandeurs d'emploi. Heureusement, il est en recul depuis le début de l'année de 1978, pour se situer maintenant

en-dessous de 50%. Encore faut-il reconnaître objectivement que ce phénomène s'explique par le ralentissement saisonnier de nouvelles arrivées sur le marché de l'emploi.

L'inadaptation de la qualification et de la formation aux emplois offerts explique pour une bonne part le chômage des jeunes. Une mobilité professionnelle insuffisante en est la seconde cause et c'est ainsi qu'au même moment où nous enregistrons un nombre préoccupant de chômeurs, nous devons par ailleurs faire appel à des centaines, voire des milliers de travailleurs étrangers.

Comment réagir à cet égard ?

Au niveau du choix scolaire et professionnel, la tâche des parents et des enseignants est d'orienter les jeunes vers des métiers d'avenir. C'est une première préoccupation, mais elle ne suffit pas toujours, aussi l'importance du recyclage est-elle grande, car elle permet de corriger les erreurs d'aiguillage et ce, dans un laps de temps relativement court, répondant ainsi aux offres d'emploi.

Des cours d'initiation et d'orientation professionnelles au profit des jeunes sans emploi de 15 et de 16 ans se multiplient et les cours de réorientation et de formation complémentaire s'y ajoutent; la réforme de l'apprentissage dans l'industrie, des projets de construction et de réaménagement d'écoles et d'ateliers, voire la réglementation de nouveaux métiers sont autant d'efforts orientés dans le même sens.

Par ailleurs, un projet de loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi des jeunes a été arrêté au niveau du Conseil de Gouvernement et la Chambre sera appelée à en débattre bientôt.

L'adaptation continue et la réorientation professionnelle me semblent en tous points nettement préférables à l'attentisme et, force nous est de reconnaître en réalistes que la résorption du chômage structurel ne saurait s'accommoder de certaines recettes miracles prônées dans l'un ou l'autre pays. Je vise ici tout particulièrement la réduction de la durée du travail qu'on dit avoir été envisagée dans le but de favoriser le recrutement de main-d'œuvre additionnelle, l'inconvénient majeur de ce système étant bien sûr l'alourdissement des coûts de production.

## La sidérurgie

L'éclairage conjoncturel nous confronte aussi avec la situation très difficile de notre secteur sidérurgique engagé dans une profonde restructuration. Il y a quelques semaines, l'ARBED dévoilait des chiffres significatifs à cet égard et nous confirmerait le mouvement en cours qui va remodeler de fond en comble notre sidérurgie, alors que des changements similaires sont en train de se dessiner hors de nos frontières. Plusieurs chiffres pilotes ont été cités par le Président Emmanuel TESCH et gagnent à être soulignés. Depuis 1975 jusqu'à la fin de l'année dernière, les emplois ont été réduits de quelque 3000 unités. Ce niveau sera encore abaissé à moyen terme, puisque le chiffre de 16 500 salariés a été ouvertement cité dans l'optique de 1983.

Malgré la réduction du nombre des emplois, les frais salariaux ont cependant augmenté au cours de l'année dernière de l'ordre de 5,5%. Heureusement, on a pu noter en même temps un léger progrès de la productivité, puisqu'une tonne de laminés aura nécessité 8,5 heures de travail contre 9,15 au cours de l'année précédente. Ces résultats devront encore être fortement améliorés pour pouvoir égaliser les conditions de compétitivité des concurrents les plus menaçants.

Quant aux investissements qui furent inférieurs à 3 milliards de francs au cours de 1977, ils auront été largement en retrait par rapport aux prévisions. L'ARBED cependant entend réaliser en 1978 des investissements d'un coût nettement supérieur se rapprochant des 5 milliards de francs. Pour la troisième année consécutive, elle aura fait des pertes sensibles qui, cumulées, vont jusqu'à totaliser aux environs des 10 milliards de francs.

Et cependant, notre plus grand entrepreneur national, après avoir fait ses comptes, a choisi d'aller de l'avant. Quant à la recette employée, elle s'est précisée au fil des jours, consistant en une mise en œuvre programmée de synergies et débouchant sur un recours progressif aux outils les plus performants.

Ainsi a été lancé le mot fameux de « synergie », cette mise en commun fonctionnelle de plusieurs organes pouvant aller de la prise de participation à l'accommodement technico-économique. Cette opération intervient — il faut le souligner — dans un cadre communautaire où le Vicomte DAVIGNON a donné le mot de passe : division de travail par bassins, organisation serrée de synergies, mesures à la périphérie commandées par l'agression commerciale de concurrents tiers, discipline sur le marché interne des Neuf, rationalisation structurelle en profondeur.

Si certaines de ces mesures apportent un allègement, elles ne valent cependant guère de solution toutes faites pour l'avenir. Donc le chemin sera dur, il sera long et il demandera des sacrifices à un chacun d'entre nous.

Les étapes de la stratégie développée par l'ARBED sont significatives pour la mission d'entrepreneur au sens économique; elles éclairent aussi d'une lumière nouvelle le rôle d'orientation et d'encadrement assumé par le Gouvernement chaque fois qu'il y va d'intérêts vitaux. En ce disant, je ne fais qu'effleurer les étapes pour ce qui est des grandes orientations.

En ce qui concerne le réseau de participation et d'échanges en Sarre, c'est un long chemin qui a été parcouru depuis 1911 jusqu'à ce qu'on soit arrivé fin de l'année dernière à un effectif global de quelque 28 000 salariés. Le Gouvernement fédéral aussi bien que le Land de Sarre ont encouragé ce regroupement, alors que le Gouvernement luxembourgeois a pu émettre une appréciation positive au titre de l'article 66 du Traité CECA.

Quant à la restructuration financière et économique de la MMRA, elle a eu lieu dans les conditions que vous savez et la participation financière de notre SNCI aura fait que le Gouvernement luxembourgeois est cette fois associé directement à l'entreprise,

l'ARBED ayant cependant fourni le gros de l'effort aussi bien sur le plan financier que technique.

Il faudra continuer la route sur un chemin certes étroit, puisque encaissé entre les exigences économiques, d'une part, et les considérations humaines, de l'autre.

D'autres efforts de rapprochement sont encore en cours, l'ARBED étant engagé dans des discussions avec le Triangle de Charleroi pour mettre en œuvre des principes de collaboration.

Les Gouvernements belge et luxembourgeois, quant à eux, après s'être concertés avec le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, et agissant en collaboration étroite avec la Commission des Communautés Européennes, sont à pied d'œuvre pour en arriver — une fois les principes de la collaboration entre sidérurgistes finalisés — à un accord cadre qui concilie la liberté des entreprises avec le rôle d'orientation des Gouvernements.

Le Gouvernement luxembourgeois n'ayant ni la possibilité ni la volonté de se substituer à la responsabilité des entrepreneurs sidérurgiques, cette fois-ci c'est vraiment une collaboration à l'échelle de la grande région européenne qui s'ébauche. Pour apprécier les mérites de l'opération, il faudra garder présent à l'esprit que les considérations de marchés sont essentielles. Sans marchés extérieurs notre sidérurgie est condamnée. Vu l'importance du marché communautaire européen, l'élargissement de l'ARBED s'opérant dans un contexte voulu et contrôlé par la Commission Européenne, successeur de la Haute Autorité, s'imposait, même si la production du groupe ARBED, demain plus proche de 15 millions de tonnes que de 10 millions de tonnes, sera par la force des choses répartie par tiers sur trois bassins.

De même que l'ARBED a essayé d'élargir sa base en s'implantant sur trois piliers différents, le Gouvernement luxembourgeois s'est efforcé de reprendre l'effort de diversification de notre économie, aidé en cela par l'ARBED, conscient de sa responsabilité nationale aussi bien qu'humaine.

### **La relance de la politique de consolidation et de diversification**

La relance de la politique de consolidation et de diversification doit, à vrai dire, se faire sur plusieurs plans.

Nos efforts de prospection méthodique se sont développés dans plusieurs directions. Aux USA, nous avons établi plus de 130 contacts, grâce à des efforts combinés du Gouvernement, du Board of Economic Development, de notre réseau diplomatique et aux efforts de l'ARBED. Une série de ces contacts ont eu des prolongements ayant débouché dans plusieurs cas sur des discussions concrètes au Luxembourg.

Notre activité est également dirigée et le sera encore, vers certains pays nordiques et le Japon, de même que des entretiens ont eu lieu avec des industriels établis dans d'autres pays du Marché Commun.

Le 9 mai dernier, un communiqué conjoint du Groupe GOOD YEAR et du Gouvernement a annoncé un investissement additionnel de 170 millions

de francs et la création de 60 postes de travail. Il a été confirmé à la même occasion qu'un programme d'investissement approchant les 3 milliards de francs, comportant la mise au travail de 500 salariés et qui avait été annoncé antérieurement, puis tenu en suspens, serait réalisé avec un certain décalage dans le temps.

Je puis ajouter par ailleurs que des contacts concrets ont été établis avec neuf entreprises américaines au moins, et ce en provenance des secteurs les plus divers. Deux de ces projets — régénération de catalyseurs pour la pétrochimie et secteur péri-informatique — sont entrés dans un stade de négociation serré.

Deux autres projets de provenance européenne — branches des dalles à béton et de conteneurs frigorifiques — sont en discussion.

Ces derniers projets totaliseront des investissements de 110 millions de francs et donneront lieu à la création de soixante postes de travail nouveaux. Il existe encore des contacts concrets avec une entreprise dont l'investissement initial serait de l'ordre d'un demi-milliard et dont la réalisation permettrait de créer quelque 100 emplois nouveaux; l'intéressant étant ici que le tout comporte des possibilités de développement à moyen et à long terme. Par ailleurs, vous le savez, nos entretiens continuent également en vue de l'installation de bâtiments d'emménagement pour effets militaires et autres, les choses se concrétisant et une décision devant intervenir au cours des toutes prochaines semaines au niveau du Conseil de Gouvernement.

Malgré la conjoncture défavorable, malgré la crise structurelle, les premières retombées d'un vaste travail de prospection commencent à se faire sentir. Bien sûr, il y aura encore beaucoup de discussions et de négociations, bien sûr, il y aura des entreprises qui disparaîtront, et je note pour ma part qu'il y a eu et qu'il y aura ici dans notre pays comme dans beaucoup d'autres des déchets. Le Gouvernement, pas plus le nôtre qu'aucun autre, ne peut assumer la gestion d'entreprises qui s'installent ou la prise de risques qui sont inhérents au fonctionnement de tout établissement économique. D'ailleurs ceux qui récriminent oublient trop souvent que le Gouvernement a à plusieurs reprises encouragé la reconversion industrielle d'entreprises défailtantes, qu'il s'agisse, et cela soit dit uniquement à titre exemplatif, de PADUA à Troisvierges, de SOLEM à Mertert sans parler, bien sûr, de la MMR-A.

Dans un même contexte, il est bon de rappeler que l'exécution de la loi-cadre d'expansion économique se fait de façon permanente, suivant les critères prévus et selon les exigences du moment, et c'est ainsi, que pour ne prendre que quelques exemples, il y aura modernisation et rééquipement de trois entreprises du secteur de l'imprimerie avec quelque 700 millions de francs belges d'investissement devant garantir la consolidation des emplois.

Bien plus d'une centaine de millions seront investis dans trois entreprises brassicoles. Il y aura extension et reconversion de 2 entreprises du secteur céramique : VILLEROY & BOCH, créant quelque 200

emplois nouveaux et CERABATI étant en train de réaliser un investissement approchant les 200 millions de francs devant assurer la consolidation d'un noyau d'emplois. EUROFLOOR, moyennant un investissement de quelque trois cents millions de francs, escompte la création de 50 emplois nouveaux et FAN ayant d'ores et déjà annoncé l'embauche progressive de quelque 180 salariés. Tout ceci, sans parler des prévisions d'investissements dans une série d'entreprises comme PRESTAGAZ, SECALT et SOUTIRAGES.

Nous sommes heureux par ailleurs de noter la création d'un certain nombre de nouvelles petites et moyennes entreprises qu'il s'agisse d'ELTH à Steinsel avec l'espoir de la création de 100 emplois nouveaux, de CAMPING FREEZE à Hosingen, avec la mise au travail de 30 personnes, de RECTILUX à Remich, avec la création progressive de 30 à 40 emplois et de LUDEC à Mamer, avec une mise en place progressive d'une vingtaine d'emplois.

Vous en concluez que nous poursuivons donc de façon conséquente nos efforts et que nous appliquons tous les instruments existants aussi bien que les instruments nouvellement créés, dont je vous ai entretenu à d'autres occasions.

Permettez-moi à ce sujet quelques réflexions.

Dans une optique de cohésion et de projection sur l'avenir, le Grand-Duché s'est forgé plusieurs instruments structurels dont le maniement, compte tenu de notre dimension et des données de base de notre économie, permet de faire une approche plus systématique des problèmes.

Ce disant, je cite la législation qui a institutionnalisé le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires sociaux de même que plusieurs des instruments qui s'appellent :

- Conseil Economique et Social,
- Comité de Conjoncture,
- Comité de coordination tripartite,

ainsi que les conférences tripartites générales et spécifiques.

Tout ceci ayant été créé sans que les institutions constitutionnelles n'abdiquent en quoi que ce soit leurs prérogatives, leurs droits et moins encore leurs responsabilités.

Ce que nous avons réalisé en ce domaine me remplit d'aise, quelle que soit l'attitude de certains esprits chagrins. Si je suis fier de nos réalisations, cela est dû non seulement au fait qu'on nous cite de plus en plus en exemple à l'étranger, qu'on nous imite même, mais bien parce que sans cet édifice fragile sur lequel repose le consensus social, donc la paix sociale, nous ne connaîtrions pas ce pacte entre partenaires sociaux, nous ne connaîtrions pas la stabilité politique qui reste notre plus grand, pour ne pas dire notre seul atout, lorsqu'il s'agit de partir à la conquête de nouveaux investissements étrangers.

Dans un autre ordre d'idées j'en suis venu à conclure qu'il incombe à nos agents économiques, aidés en cela par le Gouvernement, de faire un effort d'imagination créatrice.

Il s'agit de cerner les points faibles de nos productions, de nos activités, en comparant nos tableaux d'exportations et d'importations et nos besoins d'approvisionnement internes. En partant de là, il importe d'évaluer nos productions et services nationaux, en tenant compte d'une série de facteurs tels que les rapports, prix de revient, de vente, marges bénéficiaires, mutabilité des ouvriers destinés à ces nouvelles fabrications, programmes d'investissements et de financement, pour ne citer que ces éléments-là. Notre balance commerciale nous causant bien des soucis, je présiderai la semaine prochaine la première réunion d'un comité d'études destiné à se pencher sur le développement des activités économiques.

Cette opération de longue haleine empêchera, du moins je l'espère, que notre pays ne glisse vers une fonction banale d'entrepôt ou de transformateur rudimentaire. Nous ne pourrions à l'avenir nous borner à acheter et à revendre ce qui est produit ailleurs, notre palette de production et de prestation de services devra s'enrichir et devra se diversifier. Après la course à l'industrialisation outrancière, nous devons redécouvrir les petites et moyennes entreprises, leur effort stabilisateur bienfaisant et l'espoir qu'ils font naître auprès des jeunes demandeurs d'emploi.

Il me faut souligner cependant qu'une politique de redéploiement des activités doit également se placer dans un cadre tenant compte des données internationales.

Si nous voulons éviter que le navire communautaire n'échoue sur un récif, il faudra après la conception d'une politique énergétique enfin élaborer une politique industrielle digne de ce nom.

Conscient de ce que des secteurs entiers de production risquent demain d'échapper à la Communauté, il faudra se montrer vigilant dans le transfert de technologie, sélectif dans la fourniture d'usines clé sur porte et donc en un mot respecter les règles générales de l'économie de marché et remettre de l'ordre dans la maison aussi bien en matière économique, lisez industrielle, que dans le domaine monétaire.

En homme politique libéral, je sais que la restructuration nécessaire de l'industrie européenne doit se faire et qu'il ne peut appartenir ni à la Communauté Européenne ni aux Etats de définir a priori les bonnes et les mauvaises structures, en cela je rejoins absolument le propos du Comte LAMBSDORFF. Mais je sais aussi que dans une économie de marché, des actions de rééquilibrage sont nécessaires et qu'elles gagnent à être faites dans un cadre souple, ajustable, et à la faveur d'une concertation méthodique et organisée.

### La nécessité de rester compétitif

L'œuvre de restructuration qu'il nous appartient de poursuivre, requiert impérieusement que nous restions compétitifs. Cela veut dire qu'il faudra observer la loi des coûts comparés, tout investisseur potentiel procédant à une comparaison rigoureuse de ces coûts avant sa décision. Dans l'échelle des coûts salariaux, nous nous situons dans le peloton de tête, même si nous sommes légèrement devancés par plu-

sieurs pays industrialisés. Je ne plaide certainement pas pour le stand-still social, mais je souligne avec insistance les nécessités du marché à un moment difficile. Si beaucoup de pays industrialisés se trouvent en ce moment en difficulté, cela est dû, au moins en partie, au fait que nos pays développés ont pris des mesures sociales, dont ils avaient certes les moyens, mais qui ont augmenté leurs coûts — par rapport aux pays qui n'avaient pas les moyens de prendre de telles mesures comme les PVD — et qui ont réduit nettement leur compétitivité.

Il n'est pas facile pour les syndicats d'assumer intégralement leur responsabilité en des temps fort difficiles. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir souligner que nous y sommes parvenus au Luxembourg, où précisément autour des problèmes de la restructuration s'est créé un dialogue organisé. Pour les organisations syndicales il est certes plus difficile de jouer un rôle fait de responsabilité et de sacrifice que de maintenir la position bien plus confortable de revendication. Et pourtant toutes ces organisations, aussi bien celles qui sont directement visées par le processus de rationalisation que toutes les autres qui sont elles aussi concernées à des titres divers, elles ont pris leur part de responsabilité justifiant ainsi le rôle qui leur a été reconnu dans le passé et cimentant pas à pas leur crédibilité future.

D'autre part, il faudra veiller à ne pas limiter davantage les possibilités de l'entrepreneur par des expériences irréfléchies qui, sous prétexte de nous mettre à l'avant-garde des pays industrialisés, nous mettraient à coup sûr à l'avant-plan des concurrents non compétitifs.

Quant au Gouvernement, dans le même souci d'assurer notre compétitivité, il devra — ensemble avec les partenaires concernés — faire tout son possible pour maintenir l'évolution favorable des prix. Entre avril 1977 et avril de cette année, nous avons enregistré en la matière une hausse de 3,1%, soit le taux obtenu en République Fédérale d'Allemagne pour la période allant de mars 1977 à mars 1978. Ceci nous permet de nous classer à l'intérieur des pays du Marché Commun en tête à égalité avec la R.F.A., la fourchette de l'indice des prix allant de 3,1% à 13,1%, abstraction faite des chiffres pour l'Italie qui nous manquent encore.

Ainsi, même les esprits les plus chagrins et tous ceux qui au cours des deux dernières années n'ont pas toujours apprécié nos efforts pour freiner l'inflation des coûts et l'inflation des prix, doivent-ils aujourd'hui reconnaître que même en l'absence de tout plan de stabilisation lancé à grand renfort de publicité, le Luxembourg peut afficher aujourd'hui des résultats à nuls autres pareils. La politique que nous avons menée avec l'aide de tous fut sans aucun doute non seulement la meilleure, mais la seule valable, puisque sans porter atteinte au revenu réel des Luxembourgeois — tant s'en faut —, elle nous permet d'enregistrer un taux de chômage que nous envie le monde entier, le taux d'inflation le plus bas de l'Europe et en même temps une paix sociale que nous envient nos voisins ainsi qu'un freinage sensible de nos coûts de production, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec plus de confiance.

## La réforme de l'indice des prix

Pour ce qui est de la réforme de l'indice des prix, je confirme que les enquêtes viennent d'aboutir et elles seront valorisées dans les toutes prochaines semaines; il nous appartiendra alors d'élaborer la pondération des listes d'un indice élargi avant de procéder à une large consultation des milieux intéressés, pour finalement mettre en œuvre un instrument perfectionné en 1979.

Je profiterai néanmoins de l'occasion pour vous révéler qu'on a constaté une augmentation générale du niveau de vie des Luxembourgeois de l'ordre de 54%, en termes réels entre 1964 et 1977.

En ce qui concerne la modification de la structure de la consommation, on constate une diminution très forte de l'ordre d'un cinquième aussi bien chez les ouvriers que les employés pour ce qui concerne la part de l'alimentation et de l'habillement dans leur budget familial. Le groupe loyer et charges lui ne varie guère, le chauffage des logements a lui connu un bouleversement total quant au choix des combustibles. On constate une augmentation dans le groupe ameublement et équipement ménager. Quant à la part du budget ménager réservé à l'achat de véhicules automoteurs et aux frais accessoires, c'est une véritable explosion, puisque de 3%, respectivement de 4,5%, il passe à 12% chez les ouvriers, voire à 13% dans le budget des employés.

Cette même enquête nous aura révélé que la très grande majorité des ménages luxembourgeois était propriétaire de leur propre logement, à raison d'environ 60% pour les ouvriers et de 75% pour les employés; ces chiffres nous mettent également dans ce domaine en tête de la Communauté Européenne.

Ce n'est donc pas un hasard si nous sommes un des derniers pays en Europe à jouir — grâce aux efforts de tous — de deux atouts précieux majeurs : à savoir la paix sociale et la stabilité politique. Gardons-les jalousement !

J'ai par ailleurs eu l'occasion de vous dire tout à l'heure que, même pendant la crise, voire grâce à la crise, nous avons réussi à recréer dans une très large mesure les conditions indispensables pour nous permettre d'envisager avec lucidité mais optimisme mesurés nos chances d'avenir. A tout ceci, il convient d'ajouter une autre condition : l'élargissement de nos marchés.

### L'élargissement de nos marchés

Le monde en crise depuis quelques années et la concurrence exacerbée sur les marchés traditionnels confrontent le Luxembourg à la nécessité de rechercher de nouveaux débouchés. Le Gouvernement avec les moyens modestes qui sont les siens, a donné un accent nouveau aux déplacements officiels qu'il doit faire en vertu de ses obligations internationales. En multipliant les efforts tous azimuts et en adjoignant aux délégations officielles, chaque fois que cela s'avérait possible, une mission économique composée de représentants de nos principales industries exportatrices, il s'est fixé comme objectif d'obtenir que le Luxembourg devienne une réalité tant pour les auto-

rités publiques que pour les représentants des forces économiques des pays sur les marchés desquels nous entendons pénétrer.

Nous commençons à récolter les fruits d'un long et patient travail dont la moindre difficulté ne fut pas l'incompréhension de beaucoup de compatriotes. Mais lorsqu'aujourd'hui nous nous présentons sur les marchés d'exportation africains, aussi bien au Sénégal que p. ex. au Gabon ou en Algérie, pour ne citer que quelques exemples, on ne se demande plus pourquoi nous avons cultivé si patiemment les bonnes relations avec tous les pays associés et amis de l'Eurafrrique. Les choses étant ce qu'elles sont dans le monde, même les esprits les plus bornés ne se demandent plus aujourd'hui pourquoi nous avons normalisé nos relations avec les pays de l'Est, et fait un effort de pénétration sur leurs marchés. De même, on ne voit plus de nos jours fuser les critiques qui nous furent adressées, il y a quelques années, lorsque nous avons établi les relations diplomatiques avec la Chine Populaire; ceux qui reviennent de ce pays avec des contrats importants pour nos entreprises et donc pour nos salariés, ne se posent plus ce genre de question.

Demain peut-être, les derniers conservateurs, avec le recul nécessaire aux esprits moins progressifs, auront-ils eux aussi compris la nécessité et l'utilité d'intensifier nos relations économiques et financières avec toutes les nations du Moyen-Orient.

Pour que nos interventions dans tous ces domaines soient utiles, il faut une collaboration confiante et loyale avec le secteur privé — la mise en place d'un comité d'encouragement aux exportations en est un bon exemple — aboutissant à la communication préalable de dossiers sur les possibilités de nos entreprises et à la vérification des suites que comportent les contacts.

L'Etat de toute façon ne pourra se substituer aux tâches de prospection commerciales propres aux entreprises.

Dans le contexte d'encadrement et de stimulation, nous veillerons à la mise sur pied d'une société ayant pour but de promouvoir les exportations et de faciliter la prospection des entreprises sous le patronage de l'Etat. Nos instruments de stimulation existants — Ducroire, COPEL, SNCI — demandent aussi à être perfectionnés pour améliorer encore nos facilités à l'exportation.

### Quelques considérations sectorielles

Ne pouvant examiner dans le détail les différents secteurs de notre économie, il me tient cependant à cœur de souligner qu'au delà de l'aspect revenu, j'estime qu'il faut prendre conscience de ce qu'un noyau agricole/viticole est à maintenir dans notre pays, un noyau pouvant travailler dans des conditions de productivité suffisante, appelé à assurer au moins en partie notre approvisionnement et générant un revenu comparable à celui d'autres agents économiques, toute contestation d'école sur la comparabilité des revenus laissée à part. J'estime même qu'une meilleure collaboration entre nos services et les milieux agricoles pourrait être d'utilité, pour la profession bien sûr, mais aussi pour améliorer notre

balance commerciale. Cette question est mise à l'étude. Pour ma part, j'estime que l'évacuation prochaine du projet de loi promouvant le progrès économique en agriculture doit fournir la possibilité d'établir non seulement les relais communautaires, mais aussi de définir mieux la politique agricole à moyen terme, de dégager l'aménagement de l'environnement général de ce secteur et de prévoir toute une série de mesures d'accompagnement.

Quant au secteur dit des classes moyennes, je veux relever le poids dans notre économie de quelque 10 000 indépendants occupant près de 50 000 salariés travaillant dans un secteur bien moins touché par la crise et qui, en ce moment, est notre plus grand pourvoyeur d'emplois pour les jeunes par son potentiel de croissance et d'adaptabilité. Il nous reste bien sûr ici aussi à résoudre une série de problèmes qui tiennent aux statuts, au droit d'établissement, à la concurrence et à la sécurité sociale de ce secteur. Le Gouvernement s'y emploie très activement.

Il dégagera aussi des optiques à plus long terme grâce aux travaux d'un groupe de travail qui est à pied d'œuvre pour jeter les bases d'un Livre Blanc concernant ce secteur extrêmement important de notre communauté nationale.

Nous savons tous qu'une couche moyenne à la valeur économique-sociologique acquise, ouverte à la compétition et au progrès, favorisant la promotion sociale et la liberté d'entreprendre, est indispensable voire vitale au développement d'une économie de marché.

Quant à la politique énergétique, l'état intérimaire n'est pas encore révolu et nous attendons le résultat de nombreux contacts établis avec différents pays et des études comparatives mises en chantier. Les finalités ont été souvent répétées dans ce domaine; il s'agit d'assurer, de garantir un approvisionnement régulier et à bon compte à la suite d'une analyse serrée des coûts de toutes les alternatives offertes. Je n'ai pas l'intention de faire renaître un litige aux résonances émotionnelles archi-connues. Je tiens simplement à souligner que le Gouvernement étudiera objectivement les possibilités offertes et sera ouvert et écartera tout comportement irrémédiablement préjudiciable, et ce encore avant les vacances d'été. Ceci exclut aussi le barrage définitif à une source énergétique particulière sans examen d'éventuelles nouvelles conditions pour le motif un peu facile qu'on a été contre un dossier dans l'état que nous savons.

#### *Le cadre communautaire*

Nationalement, nous avons fait tout ce qu'il était en notre pouvoir de faire pour sortir au mieux et au plus vite de la crise. La reprise économique ne dépend cependant guère de nous, mais plutôt des efforts de la communauté internationale.

Ici nous pensons tout naturellement et tout logiquement en premier lieu à la *Communauté Econo-*

*mique Européenne*. Dans un an, nous aurons les premières élections au suffrage universel direct du Parlement Européen. Au cours des 12 mois qui nous séparent de ce moment historique, la Communauté sera présidée successivement par la République Fédérale d'Allemagne et par la République Française. Nous sommes en droit d'espérer de ces deux grands partenaires de la Communauté, je dirais même que nous sommes en droit d'exiger d'eux — noblesse obligeant — qu'au cours de cette année, ils donnent toute la mesure de leur génie, de leur entente encore, mais aussi de leur volonté de faire une Europe Communautaire et de maintenir au moins ouvert ce marché qu'on dit commun. S'il est normal que ces géants européens se préoccupent des marchés extérieurs, il est cependant indispensable qu'ils n'oublient pas l'importance économique de leurs autres partenaires européens notamment ceux du BENELUX. Un regard plus amical et à défaut plus attentif sur les chiffres de la balance commerciale les amèneraient peut-être à revoir certains marchés de compensation ou de troc plus nuisibles aux économies des petits partenaires qu'à celles des grands, mais en toute hypothèse contraires à l'esprit même d'une économie de marché, d'une économie libérale et d'un marché commun.

Altesses Royales,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Ce survol succinct de notre économie en crise n'est peut-être pas de nature à susciter une joie débordante, cette joie qui devrait présider à l'inauguration de notre grande manifestation de printemps. J'espère néanmoins que vous pourrez puiser dans mes propos et dans les quelques vérités que j'ai cru devoir dire des raisons de faire un effort personnel qui nous permettra tous ensembles d'affronter les moments difficiles avec lucidité et beaucoup plus de sérénité.

Si l'optimisme délirant est à blâmer, le plus noir des pessimismes est encore plus à condamner. Cette foire que nous allons visiter est une profession de foi en notre avenir. Pour la première fois, l'espace de ces très grands halls est entièrement occupé par plus de 1500 stands représentant quelque 32 pays.

Avec ses 14 000 m<sup>2</sup> d'alimentation, de boissons et d'art ménager, son énorme surface consacrée au jardinage, aux loisirs, à la mode et aux cadeaux, son hall des participations officielles et son exposition permanente, notre Foire de printemps s'oriente de plus en plus vers un groupement de salons spécialisés.

Cette très belle réalisation commerciale, toujours en progrès sur l'année précédente, nous la devons, ne l'oublions pas, au travail inlassable des organisateurs, des directeurs de stands nationaux et étrangers, mais aussi à l'aide de ces très nombreux collaborateurs sans le travail desquels rien n'aurait été possible.

Je tiens ici et maintenant à les remercier tous de façon extrêmement chaleureuse, en leur souhaitant un plein succès.